

APPEL D'OFFRES

ENTRETIEN DES CHEMINS DURANT L'HIVER 2025-2028

La municipalité Notre-Dame-de-la-Merci demande des soumissions pour l'entretien des chemins durant l'hiver pour une période de trois ans, soit les hivers 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028 avec possibilité de renouvellement de 2 ans.

Toutes les conditions sous-mentionnées du présent appel d'offres sont contenues à l'intérieur des documents de soumission, lesquels sont disponibles exclusivement par le biais du système électronique d'appel d'offres (SEAO) accessible à l'adresse Internet suivante : www.seao.ca.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié, un mandat-poste ou une traite bancaire, tiré d'un compte inscrit dans une institution financière faisant affaire au Québec et libellé à l'ordre de la Municipalité Notre-Dame-de-la-Merci ou d'un cautionnement émis par une Institution Financière faisant affaire au Québec ou d'une lettre de garantie bancaire irrévocable émise par une institution financière faisant affaire au Québec, d'au moins douze pour cent (12 %) du montant total de la soumission. Ladite garantie de soumission devra être émise pour une période de cent-vingt (120) jours.

Les soumissions, sous enveloppes scellées, devront être identifiées comme suit : « **Entretien des chemins durant l'hiver 2025-2028 – 202505-01** ». Elles devront parvenir à la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci et s'y trouver physiquement, à l'attention de Martine Bélanger, Directrice générale et greffière/trésorière, 1900, montée de la Réserve à Notre-Dame-de-la-Merci (Québec) J0T 2A0. Elles seront reçues jusqu'à 10 heures (heure limite) le 20 juin 2025 pour être ouverte publiquement au même endroit et à la même heure.

La Municipalité, ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées et n'encourt aucune obligation ou aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI.

Martine Bélanger, Directrice générale/greffière-trésorière